



LE 22 MARS 2018

PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS

Défendons

toutes et tous

la Fonction publique



LES ANNONCES DU 1er FÉVRIER : UNE PROFONDE ET DANGEREUSE AGGRAVATION

Sourd aux justes revendications portées unitairement le plus souvent, le gouvernement choisit de franchir un nouveau cap le 1er février dernier.

En préconisant un plan de départ volontaire pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, le recours accru au non-titulariat et à la précarité, l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante, la diminution des instances de représentation du personnel, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livrent Edouard Philippe et Gérard Darmanin.

Si le fond, d'une extrême gravité, ne saurait être occulté par la forme, cette dernière est quand même révélatrice des méthodes gouvernementales. En effet, sur des sujets aussi importants, les organisations syndicales n'avaient même pas eu en amont le début du commencement d'une information !

Parler ensuite d'une concertation qui va s'ouvrir et prendre le temps des échanges semble au minimum un peu surréaliste...

D'autant que, lors de la rencontre bilatérale du 12 février entre la CGT et Olivier Dussopt, ce dernier a confirmé la volonté du gouvernement d'engager de profonds reculs dès 2019 :

- Suppression des CHSCT (par fusion avec les CT) ;
- Remise en cause du caractère national des CAP dans la Fonction publique de l'État et restriction de leurs prérogatives dans les trois versants ;
- Identification de métiers pour lesquels le recrutement de titulaires ne serait plus la règle ;
- Développement de la part individuelle de la rémunération...

FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !



Coordination Syndicale CGT Territoriaux 72

4 rue d'Arcole – 72015 Le Mans Cedex 2

Téléphone : 02 43 77 01 49

email : cgt.territoiaux.72@gmail.com

Site internet : www.cgt-lemans



**Attaques sur le service public, l'emploi, les salaires, le statut
Souffrance au travail, dégradation du service rendu...**

**Nous avons besoin de services de qualité et de proximité,
Ensemble, défendons-les !**

POUR

- ✓ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuel·le·s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ L'abrogation de l'article 93 du Statut de la FPH qui permet de licencier un fonctionnaire hospitalier ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

***Ce qui impose une rupture radicale
avec les politiques d'austérité***

GRÈVE ET MANIFESTATION AU MANS DÉPART DE LA PRÉFECTURE A 10H00

(Un préavis de grève national a été déposé pour 1heure, 1/2 journée ou 1 journée)

Coordination Syndicale CGT Territoriaux 72
4 rue d'Arcole – 72015 Le Mans Cedex 2
Téléphone : 02 43 77 01 49
email : cgt.territoriaux.72@gmail.com
Site internet : www.cgt-lemans